# LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO

### LES FETES A PARIS

Paris, 2 mars. — Les poètes ont célébré Victor Hugo dans un banquet, ce matin, à l'Hôtel Continental. C'est un comité de jeunes, ayant à sa tête M. Saint-Georges de Bouhélier, qui organisait cette manifestation que M. Catulle Mendès encourageait, et la fête parut extrêmement réussie.

### FESTIVAL DES UNIVERSITES POPULAIRES

Les universités populaires ont tenu à s'associer aux fêtes du centenaire de Victor Hugo. Elles ont donné, cet après-midi, un festival au Trocadéro, dans la grande salle des concerts, sous la présidence de M. Anatole France.

Comme à toutes les réunions des universités populaires, les invités sont foule. Sur l'estrade, le buste du poète préside du haut d'une colonne cette assemblée. Des drapeaux tricolores et des palmes enveloppent le monument.

M. Anatole France était assis entre MM. Paul Meurice et Gabriel Séailles. Il a prononcé une allocution où il s'est proposé de dégager de l'œuvre colossale de Victor Hugo les conseils, les leçons, les exemples politiques qu'elle contient. C'est l'homme politique, c'est le voyant de l'avenir, c'est le républicain intrépide et convaincu, le semeur d'idées sociales et émancipatrices que M. Anatole France a voulu étudier. L'orateur a placé l'œuvre des universités populaires sous cette glorieuse tutelle. Il a été chaleureusement applaudi.

Le discours servait de préface à la partie artistique du festival. Celui-ci fut très brillant et n'obtint pas un moindre succès que les orateurs. Il a été donné avec le concours d'artistes éminents de l'Opéra, de la Comédie-Française, le Odéon et d'autres théâtres.

### UN INCIDENT

Un incident s'est produit à la fin du festival. L'anarchiste Libertad voulut monter à la tribune pour protester contre l'agression de la police sur les personnes réunies à la Bourse du travail. Il en résulta un violent tumulte, les uns réclamant la continuation de la séance, les autres demandant la parole pour Libertad. Finalement, le festival put continuer.

Quand il fut terminé, Libertad monta à la tribune. Il raconta comment deux jeunes étudiantes russes, réfugiées à Paris, où elles se croyaient à l'abri, avaient été arrêtées à la Bourse du travail, à la réunion des sans-travail. Elles ont été conduites au poste en attendant d'être remises entre les mains des autorités de leur pays.

Il supplie toutes les personnes présentes de faire les démarches pour que la liberté soit rendue à ces deux jeunes filles.

Les quelques personnes restées dans la salle s'en allèrent ensuite en criant : « Vive la liberté ! Vive Libertad ! Vive l'anarchie ! »

Il n'y eut pas d'autres incidents.

### LES FETES DE NUIT

Ce soir, la fête publique donnée sur la place Victor Hugo a été fort brillante.

Après quelques discours officiels, un millier d'enfants des écoles de Paris défile devant le buste de Victor Hugo et jettent des fleurs sur le socle. Puis vient la Muse du Peuple accompagnée de quelques quatre demoiselles d'honneur qui, d'un geste gracieux, dépose une magnifique gerbe de fleurs au pied du buste de Victor Hugo. Pendant ce temps les demoiselles d'honneur effeuillent des roses sur le buste.

La nuit arrive. La place étincelle de lumière électrique. La maison du poète est tendue d'une nappe de feu sur laquelle se reflète la silhouette gracieuse d'une muse élevant dans son bras levé une palme de lumière verte.

Toutes les musiques présentes à ce moment entonnent le chant du départ.

C'était d'un effet superbe.

# ROUBAIX

## LA QUESTION DES CONGRÉGATIONS

### AU CONSEIL MUNICIPAL

Ce que pensent les « républicains ». — Rousseau contre Motte. — La division au sein de l'U. S. et P.

La question des Congrégations, des Franciscains organisateurs du Tiers-Ordre, viendra, paraît-il, vendredi prochain à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

M. Eugène Motte, M. Sayet, M. Lepoutre — qui se vantait tout haut d'être clérical, — M. Leblanc, M. Cousin, M. Debois se montreront les chauds et ardents partisans des congrégationistes divers qui honorent Roubaix de leur présence. Cela n'est pas douteux. Cela est certain.

Mais à côté de ces créatures connues et avérées du clergé, il y a au Conseil Municipal de Roubaix, des élus de l'U. S. et P., qui prétendent avoir conservé intacte leur foi républicaine et, même après avoir passé par les sacristies ou leurs candidatures furent agréées, être demeurés les adversaires du cléricalisme.

Entre autres de cette espèce, on peut citer M. Achille Rousseau, M. Herbaux, M. Lehoucq, sans compter M. Delfortrie, qui, le jour de l'élection, affirmait à ses amis du Quinquin-Point qu'il ne pactiserait jamais avec les réactionnaires.

Quelle attitude vont donc tenir MM. Rousseau, Herbaux et Cie dans cette discussion sur les congrégations ?

C'est de quoi il était intéressant de savoir. Or, c'est ce que nous pouvons faire connaître à la suite d'une enquête menée auprès des intéressés et qui n'a pas été, on peut nous en croire, sans présenter de difficultés.

* * *

M. Rousseau, par la place qu'il semble vouloir prendre au Conseil Municipal, est celui dont l'opinion importait le plus. Et la voici :

« Le cléricalisme n'est pas mort. Je pense qu'il y a mieux à faire qu'à le traiter selon des formules plus ou moins creuses. Il faut s'enquérir de ce qu'il contient encore de puissance administrative et publique. Il faut se livrer à un travail minutieux d'enquêtes et d'investigations sur les forces de son influence et de son crédit ; lui couper toute espèce de communications avec l'administration laïque et publique ; examiner son budget, le réduire et le maintenir dans les limites de la législation concordataire ; regarder de près à cette immense fortune de main-morte qui est un scandale dans ce pays composé de paysans et de petits propriétaires ; savoir enfin si l'impôt fonctionne sur tous ces biens, acquis par des moyens plus ou moins légitimes.... Ces biens de main-morte, nous avons besoin d'une législation qui les reprenne, les supprime, les abolisse. Il n'y aura sur ce point qu'à s'inspirer des travaux de la Révolution de 1789. »

M. Achille Rousseau est donc absolument partisan de la loi sur les Associations et il est ainsi certain qu'il se refusera à donner un avis favorable aux demandes d'autorisation présentées par les hôtes des couvents de Roubaix.

* * *

M. Herbaux semble vouloir nous faire comprendre qu'il n'y a pas besoin de l'interroger.

Adversaire il fut, adversaire il demeure des Congrégations. Son avis est net et MM. Motte et Cie peuvent en faire leur profit :

« Des libéraux compromis aujourd'hui par une logique généreuse, devraient comprendre que les principes ne sont pas faits pour ceux qui se mettent hors des principes et que la liberté n'est pas violée parcequ'on arrête dans nos ports les ballots pestiférés. »

L'image est juste et sévère.

* * *

M. Lehoucq est adjoint délégué à l'instruction publique et s'il est adversaire des Congrégations, c'est à cause de l'enseignement qu'elles donnent :

« Personne ne me démentira quand j'affirmerai que l'enseignement des religieux devient aisément et quasi fatalement l'école de l'imbécillité, l'école du fanatisme, l'école de l'anti-patriotisme et de l'immoralité. Il est absolument contradictoire sur tous les points avec l'enseignement scientifique, l'enseignement civil, dont nous avons la charge et la responsabilité. »

* * *

M. Delfortrie ne pense rien et n'en dit pas plus. Mais on peut être certain qu'il n'en agira pas moins.

* * *

Il y avait un dernier point à élucider. Peut-être, pour éviter à ses candidatures l'embarras de prendre une décision, l'administration municipale allait-elle essayer de s'en tirer par une gambade, en faisant voter que le Conseil Municipal n'avait pas à se prononcer sur l'accueil à faire à ces demandes d'autorisation et qu'il voulait laisser au Parlement la responsabilité de la décision à prendre.

Un de nos amis — car, personnellement, nous n'avons point l'honneur d'entretenir des relations avec de si importants personnages, — un de nos amis, donc, a pu obtenir sur ce point le sentiment de M. Chatteleyn.

— « Ce qui nous répugne le plus, — dit M. Chatteleyn, — c'est l'hypocrisie. Agir comme vous dites, ce serait agir hypocritement. Nous demanderons aux Conseillers municipaux de se prononcer. Advienne que pourra ! »

* * *

Que faut-il conclure de cela ? Que dès demain une cassure va se produire dans la majorité du Conseil Municipal ?...

Nous le saurons avant longtemps.

## LES CALOTINS ET VICTOR HUGO

Il est un petit vicaire de Roubaix qui n'aime pas Victor Hugo, paraît-il.

On nous affirme, en effet, que ce doux pasteur aurait menacé d'abord d'une punition, puis de l'expulsion, tout enfant à lui confié pour le catéchisme qui apprendrait ou lirait des vers de Victor Hugo.

Victor Hugo, a ajouté l'aimable pasteur de jugé, était un sale monsieur, un être dégoûtant, un vilain homme.... »

Et le petit frocard qui tient ces propos nous semble, à nous, être tout simplement un imbécile.

---

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4 850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

ÉVADÉ ET REPRIS. — Samedi soir, vers cinq heures, les agents Chantraine et Deschilde ont arrêté, rue Meyerbeer, le nommé Louis Vollekindt, âgé de 21 ans, fraudeur, qui s'était évadé de la prison municipale, le 12 février dernier, alors qu'il était détenu pour vol de chocolat en attendant son transfert à Lille.

Il a été mis à la disposition de M. le commissaire de police du le arrondissement, qui après interrogatoire l'a laissé en liberté provisoire, le flagrant délit n'existant plus.

OUTRAGES ET REBELLION. — Dans la nuit de samedi à dimanche, Jules Deck, âgé de 20 ans, journalier, demeurant boulevard de Metz, maisons Williems, 5, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'outrages et rébellion aux agents Murcelli et Hus.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la Société anonyme de peignage, Donat Moerman, 33 ans, peigneur, demeurant rue Watt, numéro 16, a été brûlé au poignet dans la peigneuse.

Le docteur Delahousse a prescrit un repos de 10 jours.

Au peignage de l'Epeule, Pierre Gobereckt, 30 ans, homme de peine, demeurant rue Jacquart, cour Masurel, a fait une chute en manœuvrant une pièce de fonte.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

— Au peignage de l'Epeule, Julien Delmotte, 48 ans, ouvrier, demeurant rue de l'Epeule, a été blessé au pied gauche par la chute d'une poulie.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Cours de géographie commerciale. — Aujourd'hui, 3 mars, à huit heures et demie du soir, local Pierre Catteau.

Programme : *L'Algérie*, sa mise en valeur, les populations, les entreprises privées, les travaux publics, le gouvernement général et l'administration.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÊT DU COUCHAGE. — Dons reçus : Anonyme, 30 francs en espèces ; anonymes, divers lots vieux vêtements ; de M. Thieffry, 72, Grande-Rue, un lot de casquettes et bérets neufs.

A LA GRANDE HARMONIE. — Un arrêté municipal a nommé M. Jules Steers, sergent-fourrier, secrétaire adjoint en remplacement de L. Debrauwère, promu sergent-major secrétaire.

## Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

### ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Un banquet de commémoration en l'honneur des martyrs de la Commune est organisé le 18 mars 1902, chez le citoyen Henri Carrette, ancien maire de Roubaix, 104, rue de l'Alma.

Les souscriptions s'élevant à 1 fr. seront reçues à la même adresse, jusqu'au dimanche 16 mars inclus.

---

21e anniversaire de la « Société des Forçats », organisé par le « Groupe collectiviste Révolutionnaire », à l'occasion de la Mi-Carême.

Les chansons seront vendues au bénéfice de la propagande socialiste, à 4 fr. le 100.

On s'inscrit pour la vente des chansons chez le citoyen Carrette, 104, rue de l'Alma.

---

Le Comité central du « Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien » se réunira le mardi 4 mars 1902, chez le citoyen Carrette, 104, rue de l'Alma, à 8 heures et demie du soir.

---

Les adhésions au Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien sont reçues chez les citoyens François, 78, rue du Tilleul ; De Cock, 83 bis, rue Pierre de Roubaix ; Jules Boucherie, à l'angle de la rue du Moulin et de la rue de Ma Campagne ; Henri Carrette, 104, rue de l'Alma ; Désiré Penant, 4, rue de la Gare.

# ETAT CIVIL

*de Roubaix du 2 mars 1902*

*Naissances.* — Maurice Declercq, rue de Mouvaux, cour Frère, 55. — Camille Delval, rue des Parvenus, 104. — René De Poorterè, rue Daubenton, cour Deamel, 8. — Gilberte Dhui, rue d'Alma, fort Frasez, 13. — Honoré Boucher, rue d'Italie, 40. — Suzanne D'hondt, rue Blanchemaille. — Léon Pettyn, rue de la Balance, cour Lallemand, 4.

*Décès.* — Fernande Bonduel, 17 jours, rue Dampierre, cour Debuchoi, 3. — Valérie Duquesne, 8 mois, rue Vallon, 34. — Zélie Huist, 65 ans, rue Decrème, 104.

*Publications de mariages.* — Entre : Léon Verboys, 19 ans, chauffeur, rue Bernard, 106, et Léonie Cartigny, 19 ans, dévideuse, quai de Cherbourg, 1. — Georges Leduc, 27 ans, employé de commerce, à Tourcoing, et Jeanne Lefebvre, 27 ans, sans profession, rue Pellart, 151. — Jean-Baptiste Bausière, 19 ans, apprêteur, rue Decrème, cour Dhallulin, 5, et Angèle Stockman, 20 ans, doubleuse, rue de Mouvaux, cour Dubeaurepaire, 5. — Jules Marchand, 28 ans, maréchal-ferrant, rue d'Alma, 67, et Rosalie Dugardin, 22 ans, servante, rue du Collège, 53. — Adolphe Matin, 20 ans, mécanicien, rue Pellaraque, 2, et Marie Fontaine, 20 ans, bobineuse, rue de l'Ommelet, 67. — Louis Durieux, 33 ans, tisserand, rue du Tilleul, 15, et Hélène Bossaert, 23 ans, piquûrée, rue St-Amand, 15. — Eugène Jusy, 24 ans, piqueur de cartons, rue de la Longue-Chemise, 7, et Angèle Lecaillier, 25 ans, paquéteuse, rue du Gros-Saule, 9. — Charles Algoet, 25 ans, tourneur en fer, rue Jean-Bart, 85, et Hélène Desouter, 24 ans, dévideuse, rue Turgot, 5. — Louis Staedtsbaeder, 22 ans, peintre, rue Labruyère, 34, et Laure Lejour, 27 ans, bobineuse, à Haubourdin. — Ernest Destombes, 25 ans, coiffeur, Grande-Rue, 128, et Maria Duriez, 19 ans, visiteuse, rue Descartes, fort Sion, 7. — Gustave Vercleyen, 20 ans, teinturier, rue des Fondeurs, cour Carré, 1, et Célina Windels, 24 ans, gazeuse, rue des Fondeurs, 6. — Albert Rogier, entrepreneur de bâtiments, à Roubaix, et Aline Burgelin, rentière, à Nantes. — Georges Lestienne, 26 ans, voyageur de commerce, à Roubaix, et Marie Dubreucq, 23 ans, fileuse de lin, à Seclin. — Léopold Cuypers, 25 ans, peintre, rue du Fontenoy, 13, et Pauline Busson, 19 ans, lingère, rue du Fontenoy. — Louis Bauduin, 36 ans, cordonnier, rue du Tilleul, 13, et Marie Rose, 42 ans, piquûrière, rue de Soubise, 4. — Edgard Devernay, 24 ans, électricien, rue Archimède, 88, et Marie Jacob, 17 ans, culottière, à Amiens. — Alfred Péronnet, 25 ans, teinturier, rue Brézin, 24, et Urbanie Flamant, 17 ans, journalière, rue du Bon-Rasoir, 10. — Louis Wagmes, 22 ans, teinturier, à Lille, et Julie Labit, 22 ans, étaleuse, à Lille. — Jules Champon, débourreur, à Mouscron, et Annette Lambert, bobineuse, à Roubaix. — Albert Coulon, 26 ans, coiffeur, à Roubaix, et Blanche Lefranc, 24 ans, à Lille. — Auguste Lesage, 22 ans, chaudronnier en fer, rue Rossini, 33, et Julienne Egels, 23 ans, soigneuse, boulevard de Metz, 114.


# PRESSÉ

**On demande courtiers ayant clientèle pour placement de valeurs.**

**Appointements fixes et remises.**

**S'adresser à la Banque Lyonnaise, 54, Grande-Rue, à Roubaix.**


# TOURCOING

A PROPOS DE LA LOI MILLERAND-COLLIARD. — La loi de dix heures et demie qui sera mise en vigueur à partir du 1er avril prochain inquiète fortement nos gros capitalistes.

Déjà, les syndicats « jaunes », lire indépendants — ô ironie — avaient fait entendre une protestation que leur avait arrachée leurs présidents.

Voici maintenant que le Syndicat des filateurs de laines gémit à son tour et demande, par la voie du *Journal de Roubaix*, « de surseoir à l'application de la loi de dix heures et demie, jusqu'à ce qu'une entente internationale soit établie entre toutes les puissances de l'Europe ».

Il faut s'attendre à cette protestation, car chaque loi favorable à l'ouvrier a toujours rencontré l'obstruction patronale.

Les gros filateurs menacent tout simplement d'émigrer en Belgique ou bien ailleurs — peut-être aussi en Pologne, comme j'ai déjà fait M. Motte.

Et dire qu'il n'y a que ces gens-là qui sont patriotes !

Peut-on mieux se moquer du monde ?

---

LA GRÈVE DE LA FILATURE VANDENBERGHE. — Hier, Mme veuve Vandenberghe a fait publier l'avis suivant dans plusieurs journaux locaux :

« J'ai l'honneur d'informer les 35 ouvriers rattachés qui, sans m'en donner avis, ont quitté mon établissement le 21 janvier dernier que je les considère comme ayant rompu leur contrat, et qu'en conséquence leurs livrets sont à leur disposition.

» Les fileurs et les bobineurs auront la facilité de reprendre le travail le mercredi 5 mars au matin, dernier délai.

» Passé cette date, les salles des filatures seront fermées.

» Signé *Veuve Vandenberghe-Desurmont*. »

Et voilà comment s'arrangent nos bons patrons !

Pas plus difficile que cela !

Mme veuve Vandenberghe sait parfaitement que le salaire de ses ouvriers est inférieur à celui des autres filatures, mais cela lui importe peu !

Quand on est ouvrier, on ne doit jamais réclamer et encore moins faire grève.

Tout cela est beau ! Reste à savoir maintenant si les fileurs, qui depuis quatre semaines font cause commune avec leurs camarades, consentiront à lâcher ces derniers et à reprendre le travail dans de telles conditions.

---

ENCORE LES VOLS. — Dans l'après-midi de dimanche, des malfaiteurs ont pénétré par effraction chez les époux Leclercq, rue des Cinq-Voies, 24.

Ils ont visité entièrement la maison, sans cependant rien emporter.

Les époux Leclercq ont comme locataire une dame Legros, qui était absente.

Une fenêtre de l'appartement de cette dame avait été enfoncée, ce qui permet de supposer que les voleurs avaient plutôt l'intention de voler la locataire, qui passe pour posséder quelques économies.

L'absence de Mme Legros a empêché de savoir exactement ce qui a été volé.

M. Delattre, commissaire de police, a ouvert une enquête.

---

IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ETRANGÈRE. — Pendant le mois de février dernier, il est entré en France par la gare de Tourcoing : Livres en langues mortes, 1,710 kilos ; livres en langue française, 1,920 kilos ; musique étrangère imprimée, 540 kilos ; chromolithographies étrangères, 1,795 kilos ; livres de bibliothèques particulières, 520 kilos ; clichés en cuivre, 760 kilos ; imprimés avec blancs à remplir, 11,200 kilos ; journaux français-flamands, 1,900 kilos, soit un total de 11,300 kilos.

Ces expéditions, faites en 156 colis, ont nécessité la rédaction de 46 procès-verbaux.

---

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGÈRE. — Du 24 février au 1er mars 1902, il est arrivé, dans notre ville, 17 étrangers, dont 5 hommes, 8 femmes et 4 enfants.

D'autre part, il en est parti 16, soit 8 hommes, 6 femmes et 2 enfants.

---

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, dimanche, il est arrivé aux Halles : 2.000 huîtres ; 62 kilos de fromage et 18 kilos de beurre.

### PROGRAMME DES THÉATRES

THEATRE COUVREUR (salle des Fêtes, place Leverrier). — Lundi 3 mars, à 8 heures du soir, *La Petite Mionne*, drame en 5 actes.

Pour ce spectacle, *qui est offert aux dames*, la location sera ouverte dès lundi matin.

# ETAT CIVIL

*de Tourcoing du 1 mars 1902*

*Naissances.* — Pierre Saul, rue Winoc-Chocqueel, 28. — Zoé Cailleaud, place de la Croix-Rouge. — Gabrielle Baisez, rue de la Latte, 252. — Henri Cattoire, rue de la Blanche-Porte, cour Montagne. — Joseph Dalle, rue d'Isly, 17. — Marie Houzet, rue Saint-Blaise, 24. — Yvonne Destailleurs, rue de Bazelles. — Léon Caliens, rue de Valmy, 28.

*Décès.* — Jeanne Duquesne, 7 mois, rue de Madagascar, 16. — Jules Duquesne, 3 mois, rue Rondelle-Pierre, 155. — Octavie Destoop, 24 ans, rue de Beaurain, maison Tiberghien. — Jean-Baptiste Vermeulen, 71 ans, rue de Roubaix, 97.


Cafétéria Lillaise - Epicerie Confiserie


# Notre Tombola Gratuite

**GAGNANT DU 3 MARS : N° 134.915**

**Un service de table, six Serviettes avec nappes, linge russe, du Pauvre Diable, place du Théâtre, Lille**

**PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les N°s :**

| | |
|---|---|
| 121.365 | 321.018 |
| 137.474 | 358.829 |
| 141.102 | 412.241 |
| 205.709 | 453.612 |
| 286.974 | 491.848 |

**N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 20 mars 1902.**

*Numéros sortis en Janvier et inscrits pour le tirage du lot de 1.000 fr. :*

| | |
|---|---|
| 478.650 M. Turpin, à Mazingarbe. | 489.505 M. Possart Henri, Bully-les-Mines. |
| 482.021 M. Dupuich Maxime, Bully-Grenay. | 495.789 M. Tison Jules, à Bellaing. |
| 483.993 M. Siauve, à Lille. | *(A suivre).* |

# Autour de Roubaix-Tourcoing

### CROIX

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Isaac Holden, le nommé François Vandenberghe, 44 ans, fuyauteur, demeurant à Croix, est tombé et s'est blessé au coude. Dix jours d'incapacité de travail.

PAYEMENT DES PRIMES. — Les cultivateurs de lin et de chanvre peuvent dès aujourd'hui et avant fin mars, se rendre chez le percepteur, 25, rue Chanzy, à Roubaix, pour y toucher leurs primes.

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Du 28 février : Frédéric Roisaert, 75 ans, journalier, rue de la Fonderie, cour Delescluse. — Du 1er mars. Théophile Poffier, 47 ans, maçon, rue Mirabeau, 17. — Frédéric Tulpin, 90 ans, rentier, Grande-Rue, 77.

### WASQUEHAL

UNE DISPARITION. — Le nommé Louis Messian, âgé de 60 ans, demeurant rue du Capreau, à Wasquehal, est disparu de son domicile depuis mardi soir.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Marie Deportier, au Petit-Cottignies.

*Décès.* — Marie Lorge, 87 ans, au Capreau.

### MARCQ-EN-BARŒUL

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le service de la perception se fera désormais au domicile personnel de M. le percepteur.

### MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Mouvaux s'est réuni jeudi soir, en séance ordinaire.

La séance est ouverte à 8 heures 30 sous la présidence de M. Vincent, maire. 17 conseillers sont présents. Le citoyen Meschaert s'est fait excuser.

Voici l'ordre du jour :

Boîtes aux lettres. — En réponse au vœu du citoyen Dessauvages, l'administration des Postes vient d'envoyer une boîte aux lettres qui sera incessamment placée au hameau du Petit-Tourcoing.

Caisse d'Epargne. — MM. Carlier et Renaut sont élus administrateurs de la Caisse d'épargne.

Soutiens de famille. — Le Conseil donne un avis favorable à plusieurs demandes de soutiens de famille qui lui sont soumises.

Assistance médicale. — Un crédit complémentaire de 235 fr. est ensuite voté pour l'assistance médicale gratuite.

Comptes et gestion du Receveur municipal. — L'assemblée approuve le compte de gestion du percepteur M. Frère, récemment appelé à la retraite.

Droits de place. — M. le maire propose de fixer comme suit le droit de place à percevoir les jours de ducasse : 40 centimes le mètre carré jusque 50 mètres et 0.10 au-dessus de 50 mètres.

M. Demeyère demande que le droit ne soit pas perçu aux ducasses de quartier.

M. Carlier se range de cet avis. — Il en est ainsi décidé.

Sur la proposition de M. Carlier une commission est nommée. Cette commission sera chargée de percevoir le droit de place.

Ont été élus membres de cette commission : MM. Carlier, Dessauvages, Duhamel, Surmont.

Liste d'assistance médicale gratuite. — La liste comprend pour cette année 12 additions et 14 soustractions, ce qui réduit le nombre des assistés à 599.

Chauffage de l'hospice. — M. le maire donne communication du cahier des charges pour le chauffage de l'hospice.

Vœux. — Le citoyen Decottignies émet ensuite un vœu demandant qu'une somme de 200 fr. soit inscrite au budget sous la rubrique « Distribution de layettes ».

Sur la demande du maire, ce vœu est renvoyé à la commission compétente.

Le citoyen Dessauvages dépose ensuite un vœu demandant que le Conseil nomme des croque-morts. Le maire fait remarquer que cela regarde la fabrique de l'église.

La séance est levée à 9 heures et demie.

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Le citoyen Delphin Dumortier, conseiller municipal de Tourcoing, a fait don d'une somme de 5 francs au profit de l'Œuvre de l'hospice.


# LE NORD à LILLE

## L'Association Amicale

### DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

L'Association Amicale des Postes et Télégraphes, société de secours mutuels et de retraite qui rayonne sur la France entière et y obtient partout un aussi grand que légitime succès, inaugurait, hier, dimanche, son groupe du Nord.

Elle avait convié à la fête qu'elle avait organisée, à cette occasion, les fonctionnaires et tous les agents des Postes et Télégraphes du Département et prié le Ministre du Commerce et le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes de lui prêter leur concours.

Millerand n'avait pu accepter et, au dernier moment M. Mougeot dût se faire suppléer. L'un et l'autre avaient délégué M. Herman, le sympathique inspecteur général.

### A LA GARE

M. Herman, accompagné de M. de Labouloaye, directeur général de la Caisse d'Epargne, président général de l'Association, est arrivé à Lille à midi.

Sur le quai, des délégations l'attendaient. Elles lui furent présentées par M. Hébert, directeur départemental.

M. Herman eut un mot aimable pour chacun et après les salutations d'usage, on se dirigea vers l'Hôtel Delannoy où un banquet était commandé.

### LE BANQUET

On a la pratique de la ponctualité aux Postes et Télégraphes. Aussi, à 1 heure précise, les hôtes de l'« Amicale » se mettaient à table cependant qu'un excellent orchestre faisait entendre les dernières mesures de la « Marseillaise ».

Voici le menu de ce banquet qui fut admirablement servi :

*Consommé Valois*
*Tête de Veau en Tortue*
*Gigot de mouton aux Flageolets*
*Dindonneaux rôtis*
*Salade panachée*
*Fromages assortis*
*Gâteau de l'« Amicale »*
*Corbeilles de Fruits*
*Desserts Variés*
*Madère, Saint-Emilion, Champagne*
*Café — Liqueurs*

Est-il besoin de dire que le dîner fut très gai ? Tout le monde sait qu'aux Potes et Télégraphes, on n'a d'autre souci que celui du service. Et, hier, il n'était pas question de cela ! C'était une fraternité étroite qui réunissait chefs et subordonnés, à l'abri d'une œuvre éminemment méritoire et utile.

La table d'honneur était abondamment illustrée...

D'abord, le délégué du Ministre et du Sous-Secrétaire d'Etat, M. Herman ; puis, M. le Préfet, son secrétaire général, M. Hébert, directeur départemental, M. de Laboulaye, président général de l'« Amicale » — (un grand sympathique) — M. Lecasse, président du groupe du Nord.

Et les entourant, — nous citons à vue d'œil nous excusant, par avance, d'oublis involontaires, — MM. Mio, directeur départemental de la Seine ; Demengel, directeur des Ambulants du Nord ; Vivier, directeur des Ambulants de l'Est ; Heugos, receveur principal et Beaugrand, receveur central à Lille ; Vallance, directeur du Pas-de-Calais ; Talboutier, directeur de la Somme ; Parance, inspecteur des Ardennes ; MM. les inspecteurs Lheureux, Baratin, Quignon, Despierres, Carré, Lesage, Obry, Loussey, Dathis et... la presse !

Mais il n'y avait pas que des gens sévères à la table d'honneur. Il y avait aussi de la grâce, — et beaucoup !

Citons, au hasard du crayon, Mmes Hébert, Lalisse, Cochard, Lecasse, Heugos, Lheureux, Clerbout, etc... etc...

### LES DISCOURS

M. LE PREFET se lève le premier et prononce une allocution charmante, ensoleillée comme le Midi, d'où il nous vient. « Je suis un mutualiste convaincu, dit-il, et rien de ce qui touche à la mutualité ne m'est indifférent. » Il parle de l'« Amicale » dont les statuts sont, à son sens, irréprochables. Il félicite la vaillante association d'avoir admis la participation des femmes à son œuvre et il termine par un excellent conseil :

— « Vous secourez les malades, vous enterrez les morts. C'est très bien ! Mais pourquoi ne viendriez-vous pas en aide aux jeunes mères ? Vous seconderiez de la sorte, et efficacement, la société dans sa lutte contre la mortalité infantile ! »

Ceci est dit sur un ton bonhomme et fin qui soulève l'assistance. Livré à lui-même, M. le Préfet est un excellent orateur. N'a-t-il pas eu cette phrase lapidaire :

— « Je ne connais pas de religion plus féconde que la mutualité ? »

L'heure n'est pas de discuter sur cette déclaration, mais il faut tout de même reconnaître qu'elle n'est pas d'un sceptique.

En terminant, M. le Préfet, après avoir rappelé l'accident dont M. Waldeck-Rousseau a été récemment victime a invité l'assemblée à s'associer à ses vœux en faveur de la santé du « Président de la Défense Républicaine » (sic) et il a bu au Président de la République.

M. LECASSE, le sympathique et très distingué président du groupe de l'« Amicale » du Nord, a pris ensuite la parole. Son discours voudrait être reproduit en entier car il est une démonstration : — la preuve que la société qu'il préside rend d'énormes services à ceux qui s'enrégimentent sous sa bannière. « Ah ! si tous les « amicalisables » venaient à nous, a-t-il dit, comme nous serions forts contre les infortunes ! » Puisse ce cri d'un brave et généreux cœur, être entendu de tous les intéressés !...

M. HERMAN, délégué du Ministre, après avoir excusé MM. Millerand et Mougeot, a prononcé une allocution charmante qui aurait presque fait oublier celle de M. le Préfet, s'il y avait eu « l'assent. » Mais M. Herman n'a pas l'accent. En tout cas, il a la conviction, la sincérité, et chacune de ses paroles porte. Il a été vigoureusement applaudi, surtout dans son éloge de l'œuvre de Millerand.

M. HEBERT — un vrai tribun, par ma foi, — a répondu, au nom de tout le personnel qu'il dirige avec tant de tact et de délicatesse, au Préfet et au délégué du Ministre. M. Hébert est plus un père qu'un directeur. C'est là, du moins, son rêve. Et il a dit qu'il n'entendait pas la solidarité autrement qu'on la comprend à l'« Amicale ».

Les bravos ont éclaté de toutes parts et M. Hébert s'est assis au milieu des acclamations unanimes après avoir levé son verre au président de la République, à Millerand, à M. Mougeot et... à la presse !

A cette attention gracieuse, déjà manifestée en termes non moins aimables par M. Lecasse, notre rédacteur en chef a répondu, non point sans émotion.

Il a rappelé qu'il fut, en des temps déjà lointains, un des premiers adhérents de l'« Amicale » et après avoir affirmé qu'il appartenait toujours de cœur à cette grande famille, il a déclaré que le concours de la presse lilloise, sans distinction de partis, était acquis aux œuvres de solidarité, car « la solidarité, c'est le chemin des roses vers la justice. »

M. de LABOULAYE que nous appellerions, si nous l'osions, « le grand-père de l'« Amicale », a clos la série des discours par une de ces causeries charmantes dont il a le secret, une de ces causeries où chaque mot est pesé, calculé, mesuré, réfléchi et produit son effet. M. de Laboulaye est un apôtre. Il en a l'allure et le langage séduisant. On ne lui résiste pas. Certainement il aura fait des recrues.

### CHEZ LES FACTEURS

Le banquet terminé, les autorités se sont rendues dans une salle voisine où les facteurs se trouvaient déjà réunis et où un punch était préparé.

M. Herman, salué d'acclamations a fait son entrée, accompagné de M. le Préfet et de M. Herbet.

Nouveaux discours... Dicours de M. Vincent qui se proclame de plus en plus « défense républicaine », discours de M. Herman qui remet des médailles, discours de M. Hébert toujours paternel et vibrant, discours du président de l'association des facteurs, M. Masserean et du secrétaire de cette association.

Ces deux dernières allocutions ont tranché sur l'éloquence officielle.

Oh ! non point que les orateurs n'aient été d'une correction absolue, mais parce que sentant bien qu'ils se trouvaient en présence d'hommes justes et bienveillants, ils n'ont pas craint de parler réformes et de demander pour leur corporation un peu plus de bien-être, un peu plus d'équité...

Aux toasts portés en l'honneur de la presse, notre rédacteur en chef a encore répondu :

— « Tous les journaux de Lille, a-t-il dit, sont à la disposition des œuvres de justice et de bonté. Vous pouvez compter sur eux pour votre association, Messieurs les Facteurs, car votre association ne s'inspire pas d'autres sentiments. »

### LE CONCERT. — LE BAL

Un concert a succédé au punch des facteurs.

Nous avons entendu, admiré, applaudi successivement : « La Napolitaine », société de dames mandolinistes que dirige avec une rare maestria Mme Barrat-Movelli, Mlle Rutteau, pianiste émérite et Mlle Cousin, monologuiste de grand avenir.

M. G. Het fut admirable dans les « Fleurs sont écloses » et M. Bulté se surpassa dans ses solos de flûte.

M. et Mlle Rutteau complétaient admirablement la troupe d'artistes pour la plupart amateurs, mais capables d'en remontrer à bien des professionnels.

Une mention toute spéciale et très admirative pour M. Quennesson qui a tenu merveilleusement le piano à l'accompagnement.

Mais voici un autre charme...

Le bal commence.

Le temps d'esquisser derrière M. le Préfet qui part attendri, un pas de quatre, et nous volons à la besogne, cependant que « les lettres » continuent à sauter dans les salons de l'Hôtel Delannoy. Mais elles ne sont pas chargées !

On se reverra, n'est-ce pas ?...

Emile RAYMOND.


### LES RECOMPENSES

Voici la liste des médailles distribuées par M. l'inspecteur général Herman au nom de Millerand :

**Florent** Zéphir, facteur-chef à Roubaix ;
**Carpentier** Alfred, facteur-chef à Douai ;
**Israël** Hubert, convoyeur à Cambrai ;
**Deniel** Fidèle, facteur à Bergues ;
**Leroy** Augustin, facteur à Solre-le-Château ;
**Fontaine** Napoléon-Joseph, facteur à Lille ;
**Ciesz** Nicolas, surveillant-chef à Lille ;
**Langrand** Th., facteur à Valenciennes.

---

COMMISSION DÉPARTEMENTALE. — La commission départementale se réunira le mercredi 5 courant, à deux heures et demie de l'après-midi.

---

LA STÉNOGRAPHIE. — Les examens de sténographie et de machine à écrire, organisés depuis vingt ans par l'Association sténographique pratique, reconnue d'utilité publique, auront lieu le dimanche 20 avril prochain, à neuf heures et demie du matin, pour la sténographie, et à deux heures du soir, pour la machine à écrire.

Ils sont accessibles seulement aux élèves du système Prévost-Delaunay et peuvent être subis sur place dans les villes de province, à la condition de s'être fait inscrire avant le 15 mars.

Prière de s'adresser pour renseignements et inscriptions au siège de l'Association, Bar de l'Hô